

Inspectrice | Inspecteur de police : préformation (jour)

RÉF | 8841

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Découvrir le métier Vous préparer aux 4 épreuves de sélection du cadre de base de la police (inspecteur de police)

Programme

Conçu de manière à développer les compétences utiles pour réussir l'examen d'entrée ainsi que pour la formation d'inspecteur de police.

Contenu :

- Une détermination ciblée métier police (60 heures) :

Activités diverses sur la connaissance de soi

Découverte du métier (visites organisées)

Réflexion quant au choix professionnel

Renforcement de l'esprit d'équipe

- Une préformation inspecteur police (350 heures) (remise à niveau générale et préparation aux épreuves de sélection) :

Français écrit et oral (grammaire, orthographe, rédaction, compréhension écrite)

Psychologie collective (préparation aux épreuves de personnalité et à la commission de sélection)

Logique (préparation au raisonnement abstrait et raisonnement numérique)

Communication (assertivité, gestion de conflit, communication non-verbale)

Informatique

Techniques de secrétariat

Actualité

Exploration du métier (visites des zones de police bruxelloises, rencontres avec des professionnels de la police fédérale, exercices intégrés avec l'ERIP)

Présentation du parcours sportif (simulations du parcours et conseils d'entraîneurs sportifs)

Simulations d'entretiens de motivation et de la commission Portfolio

Vous trouverez des renseignements utiles sur le recrutement à la Police sur www.jobpol.be.

Certification(s) visée(s) Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation [Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée 14 semaines

Horaire en journée 9h -16h20 temps plein
5 fois par semaines.

Congés scolaires

Début 26 août au 13 décembre 2024

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Être Belge. Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou le *certificat d'enseignement professionnel -ou technique- secondaire supérieur* de promotion sociale (CPSS ou CTSS) ou l'*équivalence* de l'un de ces certificats par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Avoir un certificat de bonne vie et mœurs vierge
Avoir son CESS ou avoir réussi sa 6e professionnelle
Ne pas avoir de bachelier ou de master
Ne pas avoir déjà réussi les tests d'aptitudes cognitives

Connaître Réussir les tests d'admission du CEFIG

Remarques

- La détermination ciblée a lieu du 08 janvier au 19 janvier 2024

- Le CEFIG organise aussi une formation courte de 7 semaines + 4 semaines qui est accessible aux personnes qui n'ont pas le CESS et qui souhaitent alors devenir agent de sécurisation ou agent de police.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez le centre au 02 503 18 13
- Inscrivez-vous à l'une des séances d'information publiées sur le site de [Brusafe](https://www.brusafe.be) ou de [jobpol.be](https://www.jobpol.be)

Organisme

CEFIG - Centre d'insertion formation le Grain

Avenue Michel Ange 60

1000 Bruxelles

Tél: 02 503 18 13

<http://www.cefig.be>